

## Formulaire de procédure de l’Ombudsman municipal

### COMMENT DÉPOSER UNE PLAINTÉ

#### COMPÉTENCE DE L’OMBUDSMAN EN MATIÈRE DE PLAINTES

- Les paragraphes 14(4.3) de la *Loi sur l’ombudsman*, L.R.O. 1990, chap. O.6, et les paragraphes 239.1 et 223.13-14 de la *Loi sur les municipalités de 2001*, L.O. 2001, chap. 25, telle que modifiée ou remplacée, établissent que lorsqu’un ombudsman municipal indépendant est nommé par une municipalité de l’Ontario, l’ombudsman municipal conserve sa compétence en matière de surveillance des questions administratives et/ou de traitement des plaintes de la Corporation.
- La Corporation de la ville de Cornwall a nommé M. David Boghosian, de Boghosian Allen LLP, à titre d’ombudsman municipal.
- Les plaintes concernant les questions administratives et/ou les processus doivent être adressées à ombudsman municipal, comme indiqué ci-dessous.

#### RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Les plaignants potentiels **doivent** faire tout leur possible pour résoudre entièrement leurs **problèmes administratifs et/ou** leurs préoccupations **relatives aux processus** avec le personnel municipal avant de déposer une plainte auprès de l’ombudsman municipal.

#### COMMENT DÉPOSER UNE PLAINTÉ AUPRÈS DE L’OMBUDSMAN

Pour déposer une plainte **administrative et/ou** relative à un processus après avoir fait tout votre possible pour résoudre le problème avec le personnel municipal, veuillez remplir ce formulaire de plainte et l’envoyer par courriel directement à l’ombudsman municipal :

**David Boghosian**  
E-mail [dqb@boglaw.ca](mailto:dqb@boglaw.ca)

Le numéro de téléphone de l’ombudsman municipal est le (416) 367-5558 (poste 211).

#### COORDONNÉES DU PLAIGNANT :

Nom :	Prénom :	
Adresse :	Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone (jour) :	Téléphone (soir) :
Courriel :		

## DÉTAILS DE LA PLAINTE :

Cette plainte doit inclure une explication détaillée du problème et toute preuve à l'appui. Veuillez inclure des détails concernant les dates, les heures, les lieux et toute autre information pertinente. Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez joindre une annexe à ce formulaire.

Comment suggérez-vous que la plainte soit résolue ?

Veuillez énumérer les pièces justificatives jointes à l'appui de la plainte ?

**CALENDRIER :**

L'ombudsman municipal répondra directement à votre courriel pour confirmer la réception de la plainte dans un délai raisonnable. L'ombudsman municipal informera le plaignant concerné si sa plainte est acceptée comme plainte officielle et/ou s'il a besoin d'informations supplémentaires pour que la plainte devienne une plainte officielle.

**AVIS DE COLLECTE :**

Toutes les informations personnelles que vous choisissez de fournir dans ce formulaire sont collectées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. M.56, telle que modifiée ou remplacée. Les renseignements que vous fournissez seront utilisés pour examiner l'acceptation de la plainte par l'ombudsman municipal, conformément à ses procédures établies, et pour enquêter sur les plaintes acceptées par l'ombudsman municipal, mais ils seront par ailleurs considérés comme confidentiels.

Ce formulaire et toute question doivent être adressés au service du greffe, 360 Pitt Street, Cornwall, ON K6J 3P9, téléphone 613-930-2787, poste 2316, ou par courriel à [clerk@cornwall.ca](mailto:clerk@cornwall.ca)

**DATE :****SIGNATURE :****À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU****DATE DE RÉCEPTION :****DATE DE TRANSMISSION :****NUMÉRO DE SUIVI :****DATE DE RÉPONSE :**